

CMA BRETAGNE

ARTISAN DURABLE

Ensemble relevons des Éco-Défis

Besoin d'être accompagné ?
cma-bretagne.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Région BRETAGNE

Éco-Défis, c'est quoi ?

Éco-Défis des commerçants et des artisans est une marque du réseau des CMA pour valoriser le développement durable des entreprises artisanales sur leurs territoires. Le processus de labellisation permet aux artisans d'inscrire leur entreprise dans une démarche de changement en faveur de la transition écologique en réalisant des défis !



1 Je fais le point avec un conseiller

Le conseiller CMA Bretagne me renseigne sur les pistes d'amélioration.

2 Je choisis 3 nouveaux Éco-Défis

Je dois réaliser au moins 6 défis dont 3 nouveaux parmi les 42 défis possibles, à choisir dans 7 thématiques : déchets, produits et emballages, énergie, eau, mobilité, numérique, sociétal.



3 Je les mets en place avec l'aide du conseiller CMA Bretagne

4 Je prouve que les défis ont été relevés

Au bout de 3 à 4 mois, je prouve que les défis ont été relevés. Ensuite, mon dossier est présenté au comité d'attribution de la marque.

Pourquoi relever des Éco-Défis ?

> Je valorise mon entreprise auprès de mes clients.
> Je bénéficie de conseils pour améliorer mes pratiques.
> Je peux devenir le prix **Coup de Cœur Éco-Défis.**

En savoir +

Retrouvez toutes les informations sur le site
cma-bretagne.fr

Nos conseillers Transition Écologique
sont à votre disposition
au plus près de vos entreprises,
sur tout le territoire breton,
pour répondre à vos questions et
vous accompagner dans vos démarches.

3006

contact@cma-bretagne.fr

CMA BRETAGNE

cma-bretagne.fr

©istock.com